

Trois référents directeurs sont missionnés : l'un pour un secteur correspondant aux deux circonscriptions de Brive, un second pour un secteur correspondant aux deux circonscriptions de Tulle, un troisième sur un secteur correspondant à la circonscription d'Ussel, chacun sur la base de 25% de son temps de service.

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Référent pour les directrices et les directeurs d'école
	POSITIONNEMENT	Le référent directeur exerce sa mission sous l'autorité du Directeur académique. Il intègre le ou les pôles ressources de circonscription de son secteur.
COMPETENCES ATTENDUES ET MISSIONS	PROFIL	Directrice ou directeur expérimenté actuellement en poste.
	COMPETENCES ATTENDUES	Discrétion et loyauté Excellente connaissance du système éducatif. Expertise dans l'exercice de la fonction de directeur d'école. Très bonne maîtrise des outils de communication et de présentation numériques. Rigueur et forte capacité d'organisation. Fortes qualités relationnelles et communicationnelles.
	MISSIONS	-Constituer un premier relais sur les pratiques. -Mettre en relation des directeurs, -Apporter de premières réponses à des pairs sur le volet réglementaire ou le référentiel métier du directeur en lien avec le secrétariat général de la dsden. -Conseiller les directeurs dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes (sécurité, relations aux familles, gestion de situations difficiles, animation d'équipe...) -Collaborer à l'animation de l'espace directeurs sur le site de la DSDEN en lien avec l'IEN chargé du dossier. -Participer à l'animation du groupe départemental des directeurs présidé par l'IA DASEN.
CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'EXERCICE	CONDITIONS D'EXERCICE	Sous l'autorité hiérarchique du Directeur académique et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN de la circonscription, le référent directeur exerce sa mission sur son lieu d'affectation, sur la base de 25% de son temps de service. La nomination se fait à titre définitif pour une durée d'un an renouvelable deux fois. La décharge de service d'un référent directeur est de 25% de son temps de service.
	CANDIDATURE	Les candidatures, accompagnées d'un CV actualisé doivent être transmises pour le 25 juin 2021 à 8h au plus tard. Elles sont à adresser par mail à Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze, s/c de Madame ou Monsieur l'inspecteur de circonscription à l'adresse : ce.ia19@ac-limoges.fr Les dossiers seront examinés après un premier avis de l'IEN. Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien. La prise de poste débutera au 1 ^{er} septembre 2021.